



FEDERATION DE FRANCE DE MODELISME NAVAL

Organe déconcentré 4

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

10 Décembre 2022 organisé par LE CLUB DE BAGNOLS SUR CEZE

Présent : club de Bagnols sur Cèze, Villeveyrac, Cabannes.

Pouvoir CLUB : LES ARGAUNOTES, SANARY, MANOSQUE, MARIIGNANE

MODEL NAUTIC CLUB BEAUJOLAIS / pas de nouvelle ?

Bureau OD 4 : présent sabine RAYNAL (en remplacement de serge RAYNAL excusé), Alain SEBIRE, Didier ROGER

Quitus atteint

Le secrétaire Michel SANTARRELI étant démissionnaire il faut prévoir un remplacement provisoire jusqu'à la prochaine élection du bureau en 2024

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE DU 10 décembre 2022

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Bonjour à tous et merci de votre présence

Tout d'abord je tiens à faire le constat suivant, malgré la fin du covid et la reprise des activités je regrette le peu d'engouement qu'ont les modélistes pour nos concours régionaux, qui ne sont rien d'autre que des rencontres amicales de loisir au même titre que d'autres types de rencontre.

Malgré tout cela ne nous a pas empêchés de nous retrouver au bord de l'eau et je tiens à remercier particulièrement le club de Bagnols sur Cèze pour son implication.

la fédération ne s'est pas arrêtée de travailler pour autant, de nombreuses réunions en Visio conférence ont eu lieu, ce qui a, entre autres permis d'avoir plus de participants qu'en présentiels.



De nombreuses décisions ont été prises et publiées sur le site de la FFMN et dans la revue Message que je vous invite à lire et à transmettre à vos amis modélistes. Elle est envoyée à tous les présidents de club est à dispo sur le site de la fédération.

Voile Classe S-régional trophée mistral

Malheureusement ce trophée disparaît faute de participant et notre secrétaire Michel SANTARELLI nous quitte pour d'autres activités dans une autre fédération, puisqu'il se consacre désormais au championnat DF95 de la FFV, on le remercie pour toutes ces années passées à gérer ce trophée et le secrétariat de la région, on lui souhaite bon vent et bonne nav et peut être à bientôt au bord de l'eau.

challenge régional « Méditerranée » Classe NS : F2/F4A

Les compétitions régionales classent NS se sont tenues à MEZE et BAGNOLS / CEZE, nous regrettons le peu de participants

Malgré tous, les titres on était reporté par Stéphane DUMOND en F2 (trophée méditerrané et Serge RAYNAL en F4 (trophée Gautier)

Les concours nationaux de l'année 2022

CHAMPIONNAT DE FRANCE Bateaux maquette Classe NS / C / NSS (voile maquette)

Se sont déroulé à CESTAS – Gironde

Le club de Villeveyrac a remporté 8 médailles les détails sont visibles sur le blog du club

<https://modelismevilleveyracois.blog4ever.com/photos/championnats-de-france-2022-ns-c>

dont 3 médailles d'or, Michel VIDAL en F2

sabine RAYNAL EN NSSB (voile)

serge RAYNAL EN NSSA (voile)

Il est à noter que Stéphane remporte aussi le Trophée de France

Challenge MINI-MED

Ce challenge qui est en train de voir le jour sur l'od méditerranée vas débuter en 2023 les infos concernant la jauge sont dispos sur le blog du club de Villeveyrac

<https://modelismevilleveyracois.blog4ever.com/articles/mini-med>

il sera ouvert au licenciés et non licenciés charge à eux d'avoir leur propre assurance.

cette compétition n'a pas de valeur nationale et reste un loisir propre à la région méditerranée.

Le but étant de se retrouver au bord de l'eau et de passer un bon moment.

Prévoir un budget de démarrage pour d'éventuelles récompenses. Validé à l'unanimité

Les compétitions pourront se dérouler en même temps et aux mêmes dates que le challenge méditerrané afin de limiter les déplacements.



Pour 2023 niveau national

un championnat de France NS et C et en cours d'organisation à NORT SUR ERDRE **(NANTES)**

et un championnat classe S par club Eure Modélisme Naval

les informations concernant ces compétitions seront publier en temps et heure sur le site fédéral

<https://www.ffmn.fr/>

voir aussi la revue message

Prévision région 2023

La fédération nous demande de communiquer le calendrier pour fin décembre

Merci de me faire suivre vos prévisions comme d'habitude à l'adresse mail de la région

ffmn.ir4.med@gmail.com

AFFILIATION FFMN 2023

Les documents papier sont à disposition sur le site de la fédération comme à l'accoutumée.

Pour les clubs qui sont habilités à AssoConnect, à eux de voir s'ils font leurs adhésions via le site ou à l'ancienne. Une journée formation sera programmée en janvier à Bagnols pour tous les clubs qui le souhaite, animé par serge RAYNAL.

Remplacement du secrétaire de région démissionnaire.

Stéphane DUMONT élue à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER : 2022

Rapport financier Voir PJ 1

prévision budget 2023

Nous proposons **de ne pas** demander la cotisation régionale de 20€ aux clubs pour 2023.

(validé à l'unanimité)



Barème OD MEDITERRANEE

Barème permanent reconduit automatiquement

Le barème si dessous est reconduit tous les ans sans vote et modifiable à l'assemblée générale uniquement après votes des participants.

Pour les participations financières, ce ne sera applicable que si les finances de l'OD MED le permettent.

1-Pour L'organisation d'un championnat de France 300€

2-Aide financière déplacement juge voile 150€ (sous réserve que l'intégralité des manches des trophées aient été jugées) **plus de juge voile en région donc SUPRIME à l'unanimité.**

3-Aide pour l'organisation de la journée de l'interrégion 100€

4-Aide de 50€ pour les licenciés qui auront participé à un championnat du monde hors territoire national, sans dépasser un montant global de 500€ pour l'ensemble des classes.

Toutes les aides feront l'objet d'une demande obligatoire par courrier ou mail à envoyer au trésorier à la fin des dits concours.

Des modifications pourront être apportées en assemblée générale, ponctuellement pour 1 année sans modification du dit barème, et devront être figurées sur le PV de l'assemblée générale.

Le 10 décembre 2022 le président S RAYNAL
Représenté par sabine RAYNAL membre du DC
Stéphane DUMONT

Le rapport du trésorier Alain SEBIRE

Solde au 5 novembre 2021: 2580,26€								
Date	Catégories	Crédits	Débits	Soldes	Tiers	Mode de paiement	Références	Commentaires
03/01/2022	Frais bancaires		29,40 €	2 550,86 €	Banque Postale	Prélèvement	Relevé N° 1 du 01/02/22	Frais de tenue de compte
17/03/2022	revenus divers	70,00 €		2 620,86 €	Crédit mutuel	Chèque	N° 3150909	FFMN
02/05/2022	Frais bancaires		29,65 €	2 591,21 €	Banque Postale	Prélèvement	Relevé N° 3 du 02/05/22	Frais de tenue de compte
01/07/2022	Frais bancaires		29,65 €	2 561,56 €	Banque Postale	Prélèvement	Relevé N° 4 du 01/08/22	Frais de tenue de compte
03/10/2022	Frais bancaires		29,65 €	2 531,91 €	Banque Postale	Prélèvement	Relevé N° 5 du 02/11/22	Frais de tenue de compte
13/10/2022	Divers dépenses		100,00 €	2 431,91 €	Banque Postale	Chèque	N° 8436017	Aide organisation journée inter région
	Total:	70,00 €	218,35 €					
Solde au 09 Décembre 2022: 2431,91€								

En 2022 :

Revenus : 70€ FFMN

Dépenses 218.35€ dont 118.35€ de frais de tenue de compte ce qui représente 54 % des dépenses de 2022

Evolution des frais de tenue de compte : 2119 : 58.5€

2020 : 90€

2021 : 113.20€

2022 : 118.35€